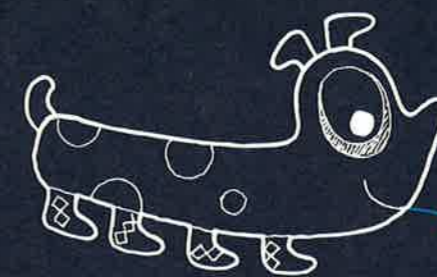




Parent(s)

le RIPAME

- vous informe sur tous les modes d'accueil du territoire (collectif et individuel), et vous accompagne dans votre réflexion autour de l'accueil de votre enfant,
- vous informe sur les démarches administratives liées à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile, vos droits et devoirs en tant qu'employeur.



Enfants

le RIPAME

- vous propose un lieu d'éveil et de socialisation dans le cadre des espaces jeux, accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, garde à domicile, parent, autres membres de la famille...).



Et pour tous

- des soirées débats, conférences sur des thématiques liées à la petite enfance,
- des permanences sur rendez-vous sur l'ensemble du territoire.

le RIPAME

- vous informe sur la profession (statut, droits, devoirs...),
- vous propose des temps de rencontre, de formation et d'échanges.

Assistant(e) maternel(le) et garde à domicile



Les permanences RIPAME

LA MÉZIERÈ

• le mardi de 13h30 à 17h30 bureau espace jeux, pôle enfance rue de la Flume

ST AUBIN D'AUBIGNÉ

• le mardi de 14h à 17h, 1 place du Marché dans les locaux du Val d'Ille-Aubigné

CAP MALO

• le lundi de 9h à 12h et le vendredi de 13h30 à 17h, dans les locaux du RIPAME

MELESSE

• le mercredi de 9h à 12h, centre social - rue de la Poste

SENS DE BRETAGNE

• le mercredi de 13h30 à 17h, mairie (bureau de permanence)



Siège du RIPAME
avenue du phare
du grand jardin
ZA Cap Malo
35520 Melesse



Le RIPAME est joignable
le lundi et jeudi de 9h à 12h30
le mardi de 13h30 à 17h30
et le mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30

022322 21 87 ou ripame@valdille-aubigne.fr



Val d'Ille
Aubigné



Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné